



DATE DE PUBLICATION : 5 JANVIER 2026

SUCCURSALE DE MELUN

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE

**Délégation de signature donnée par le directeur départemental de Seine-et-Marne
à la responsable du service des Entreprises et son adjointe**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Benoît EHRET, directeur départemental de Seine-et-Marne (succursale de Melun) et de Madame Nadège ISTASSE, adjointe au directeur départemental de Seine-et-Marne, délégation est donnée à Madame Valentine TYRODE, responsable du service des Entreprises, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Iman SELLAMI, adjointe à la Responsable du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises de Melun.

Madame Valentine TYRODE reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Melun dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Melun, le 5 janvier 2026

Benoît EHRET